



PRESTATION DE COACHING

Préambule

L'accompagnement de coaching a pour objectif

- L'apport d'une aide personnalisée au regard des intérêts exprimés et des objectifs définis par le coaché et le commanditaire, en faisant miroir du fonctionnement du professionnel accompagné pour permettre une prise de conscience et l'atteinte des objectifs de changement.

- La mise en place un processus d'apprentissage sur un temps défini, visant l'autonomie du coaché dans la mise en œuvre de moyens pour développer ses capacités professionnelles. Il s'agit d'un accompagnement au changement qui lui laisse la responsabilité de ses actions et de ses décisions.

- Le suivi et l'évaluation des progrès tout au long de l'accompagnement, sur la base du contrat tripartite, dans le respect du cadre déontologique définissant la pratique de coaching et l'identification des conditions de succès pour prolonger cette dynamique à la fin du coaching.

1. LE DEROULEMENT DU COACHING

Un certain nombre d'étapes préalables sont nécessaires à la mise en place de la prestation.

- **Entretien exploratoire**

Le coach rencontre la personne à coacher lors d'un entretien exploratoire sans engagement, d'une durée de plus ou moins une heure, où ils définissent s'ils ont envie de travailler ensemble.

- **Entretien tripartite**

Une fois confirmée la volonté des parties de travailler ensemble, un entretien tripartite est proposé entre le coaché, la société (N+1 avec possibilité d'inclure également les Ressources Humaines) et le coach au cours duquel hiérarchique et coaché exposent leur demande au coach. Celui-ci leur explique sa façon d'intervenir, valide le cadre et les indicateurs de suivi et de succès, et répond à toutes les questions qui peuvent subsister.

- **Contrat tripartite**

Suite à l'entretien tripartite, le coach établit une proposition de contrat, qu'il adresse à la société et au coaché.

Les séances d'entretien tripartite sont comptabilisées dans la prestation de coaching globale.

GESTION de CARRIERE

LEADERSHIP & MANAGEMENT

COMMUNICATION RELATIONNELLE

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

TypAction - 4 rue Le Chatelier - 75 017 Paris – Dirigeante : Agnès Leblanc

P : 06 07 77 59 22 - Tél : 01 47 64 01 24 – contact.typaction@gmail.com - <http://www.typactioncoaching.com>
SAS au capital de 2600€ - SIRET : 500 635 883 00027 – NAF : 7022Z – centre de formation agréé N°11 75 48243

- **Séances de coaching** (confère détails dans la partie « En pratique »)
- **Bilan tripartite de fin de coaching**
A la fin du nombre d'heures de coaching définies par le contrat, un bilan tripartite de fin de coaching a lieu. Ce bilan a pour fonction de faire le point sur l'atteinte des objectifs fixés au départ, de mesurer le chemin parcouru, et de définir un plan d'action à mener en autonomie pour la personne coachée, pour la période à venir.

2. EN PRATIQUE

- **La demande**
La prestation de coaching individuel inclut un travail autour des objectifs de coaching définis lors de l'entretien tripartite et affinés lors de la première séance de coaching.
- **Nombre et durée des séances**
Le nombre de séances est variable suivant l'objectif fixé et le besoin de changement nécessité par le coaché. De même, la durée du coaching est adaptée à la problématique et à l'environnement professionnel. Tous ces éléments sont précisés et validés lors de l'entretien tripartite.
La durée des séances varie de 1h30 à 2h.
- **Fréquence**
Les séances de coaching individuel sont espacées entre 15 jours et 3 semaines. Ce sont des principes de base, et tout reste flexible en fonction des contraintes de chacun. Le temps inter-séance fera aussi l'objet d'une fixation d'objectif(s).

Le coach et le coaché fixent ensemble toujours le prochain rendez-vous à l'avance.

- **Lieu**
Les séances se déroulent au cabinet de coaching : 4 rue le Chatelier – Paris 17 ou dans un lieu annexe : 10 rue Croix Fromont – 95530 La Frette sur Seine selon le choix du bénéficiaire.
- **Tarif**
250€/h HT (employé)
300€/h HT (jeune manager, chef de projet débutant)
350€/h HT (manager senior, chef de projet confirmé)
400€/h à 450€/h HT (comité de direction et direction générale)



3. VOTRE COACH

Agnès LEBLANC, dirigeant du cabinet,
Accréditation EMCC (European mentoring and Coaching Council)
Certification Coach personnel et professionnel (2006)
Habilitation MBTI® et Intelligence Emotionnelle EQi2
Praticien PNL et systémique
Formation au co-développement

4. NOTRE BOITE A OUTILS

Le coaching est une technique d'apprentissage personnalisée basée sur le questionnement. Cette méthode très précise permet à la personne coachée de réussir dans le respect de ce qu'elle est.

Nous disposons en outre d'une boîte à outils qui mixe PNL, Analyse transactionnelle, Théorie organisationnelle de Berne, Quotient d'intelligence Emotionnelle EQ-i2®, MBTI®, Approche systémique, 360°, Process Com® et Personal Branding®.

Ces outils sont des supports à utiliser dans un esprit de personnalisation et sont destinés à faire atteindre au client coaché ses objectifs de changement.

5. DEONTOLOGIE

TYPACTION adhère au code défini par l'Association Européenne de Coaching (EMCC) pour ses prestations de coaching.

Compétence

- Nous garantissons un niveau d'expertise et de connaissances nous permettant de répondre aux besoins du client ;
- Nous faisons évoluer notre pratique grâce à des formations appropriées et à la participation à des activités professionnelles
- Nous nous faisons superviser régulièrement ;

Contexte et limite

- Nous nous engageons à ce que les attentes du client soient bien prises en compte et cherchons à créer un environnement favorable à l'apprentissage pour le client ;
- Nous nous engageons à mettre le client en contact avec un autre professionnel si nous jugeons que le travail demandé dépasse le cadre de nos compétences ;

Intégrité

- Nous nous engageons à respecter le niveau de confidentialité convenu au démarrage du coaching et à ne divulguer des informations qu'après accord avec le client ;

- Nous agissons dans le cadre légal et n'encourageons en aucune façon une conduite malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire ;

Professionalisme

- Nous nous engageons à répondre aux besoins de notre client en matière conformément au programme prévu dans le cadre de la relation de coaching ;
- Nous nous engageons à n'exploiter notre client en aucune façon dans le cadre de la relation établie et nous assurons que la durée du contrat ne dépasse pas le temps nécessaire pour le client ;
- Nous nous engageons à respecter nos responsabilités de professionnel même lorsque la relation de coaching est terminée ;
- Nous respectons les différentes approches de coaching vis-à-vis des autres professionnels.
- Nous ne faisons jamais état de travaux ni d'opinions de tiers en les prétendant nôtres.
- Nous veillons à ce que toute revendication de compétences, de qualifications ou d'accréditations professionnelles soit clairement explicitée.

6. REFERENCES CLIENT

Coaching individuel (leadership & management, communication relationnelle, développement personnel) – 1500 heures

AMGEN – CLEARSTONE – CEWE – COFFRA - COSTANTINI - DEGREMONT Groupe SUEZ - DILA (service du ⁴ ministre - ministère de l'information légale et administrative) - GALDERMA – GIE GES - FLO GESTION – GROUPE ACCOR - INSTITUT VEILLE SANITAIRE - ORANGE Business Services – HOTEL DU PANTHEON - LA BANQUE POSTALE – L'OREAL - PASTEUR CERBA – Ministère des Finances – SINCLAIR PHARMA

Cohésion équipe / Formation - 1300 personnes en collectif

Groupe GM - ACCOR - AMGEN - SNCF – VINCI - EDF (sous-traitance avec KORDA & PARTNERS)

Business coaching/gestion de carrière – 450 personnes individuellement

ABB France - ADAMI - AFNOR - ARCELOR MITTAL - AREVA - ATOS - ASTRAZENECA - BANQUE PATRIMOINE IMMOBILIER – BNP - BPI – CAISSE EPARGNE - CETELEM - CLEARSTONE – CONIX - COTY BEAUTY - DEGREMONT/SUEZ – DIALKA - ED - EIFFAGE ENERGY transports & distribution - FEDERATION FRANCAISE DE RUDBY - FLO GESTION – FONDATION de France – FONDATION OPEJ BARON EDMOND DE ROTHSCHILD - GALDERMA - ICF Environnement - IKEA – JENNIFER - JOHNSON AUTOMOBILES – L'OREAL - LUCIEN BARRIERE - MARIIONNAUD – NATURA INNOVATION - ORANGE – PIERRE FABRE — ROCHAS - ROTTAPHARM – SAP - SIEMENS - UCPA – UNION des METALLIERS – VERITAS.

